

Edito

LAURETTE, RANGE TON CASIER



Par Louis Maraite
JOURNALISTE

Les enseignants doivent sourire, du moins ceux qui exerçaient au moment des casiers. "Rangez vos casiers", disaient-ils tous les jours, en fin de cours, à des étudiants pas vraiment les plus ordonnés.

Laurette Onkelinx ferait bien, elle aussi, de mettre de l'ordre dans les casiers... de la Justice. Il n'y a pas à dire: c'est le bordel, Madame la ministre. On a à peine avalé que l'administration était très en retard dans l'enregistrement des armes dans le Registre Central, voilà, et c'est la Libre qui l'apprend ce lundi, que les casiers judiciaires sont mal rangés.

Le casier judiciaire central a cumulé un retard de quelque 500 jours dans l'encodage des condamnations prononcées par les tribunaux de police. Conséquence? Les éventuels récidivistes ne sont pas identifiés comme tels en cas de retour devant un tribunal et les condamnations prononcées ne tiennent ainsi pas compte du passé du chauffard.

Comme toujours, on dira qu'il n'y a pas de budget et que l'adaptation en personnel et informatisation n'a dès lors pas été effectuée. Résultats: les tribunaux de police ne reçoivent ainsi que des extraits du casier périmés, ne rendant compte aujourd'hui que des situations existantes au... 1^{er} janvier 2005. "Il peut nous arriver (...) d'avoir à juger quelqu'un pour, disons, un excès de vitesse... sans savoir qu'il était en réalité déchu du droit de conduire, ce qui aurait certainement modifié très sérieusement la donne", explique un magistrat de tribunal de police.

Si l'on superpose les anomalies du Registre Central des Armes et celles du casier judiciaire, l'on pourrait donc accorder un port d'arme tout à fait officiel à un braqueur de banque. Décidément, il y a quelque chose qui tourne carré dans le système central...

Coup de crayon



Fantasio

LE CIMETIÈRE DES MOUCHES

J'ignore ce qui les a amenées là. La chaleur trop rapide, le dérèglement climatique, une lubie de la nature? Elles sont arrivées par milliers et sont tombées comme des mouches. D'ailleurs c'en était, d'une sorte différente de celles que nous connaissons sous nos latitudes. Elles n'étaient pas plus grosses mais plus longues. La plage en était couverte, la digue aussi et c'était un exercice difficile que de marcher par-dessus ces insectes à l'agonie que le vent rassemblait en tas peu ragoutants. J'ai pensé aux "Oiseaux" de Hitchcock mais elles n'étaient pas menaçantes, seulement dérangeantes. L'invasion n'a duré que deux jours, le temps que les services de nettoyage de La Panne entrent en action. Les ouvriers, avec leurs balais et leur grosse machine à brosse, ont progressé comme des fantassins entourant leur char. En une matinée, le plus gros était parti, l'opération ne laissant que quelques cadavres que le vent s'est chargé de disperser.

Peut-être des entomologistes ont-ils entrepris d'étudier le phénomène? Je m'en suis remis à l'analyse de mon épicière: c'est la deuxième année qu'on y a droit et elles annoncent des orages. Des orages en mai? C'est vrai qu'avec ce réchauffement on ne sait plus à quoi s'attendre. Un de ces quatre, on verra débarquer les fameuses moustiques de la Réunion. Mais quelle mouche a donc piqué notre planète?

LOTTO 6/5
11 18 22 32 37 39 1

N°	GAGNANTS	MONTANTS
6	2	540.100,00
5 + complémentaire	15	16.000,00
5	472	1.017,00
4	21.736	27,60
3	352.532	2,50

EURO MILLIONS 5/5
4 8 14 16 50 3 9

N°	GAGNANTS	MONTANTS
5+2	0	0,00
5+1	4	615.969,30
5	4	174.802,10
4+2	108	4.624,30
4+1	1.447	230,10
4	2.292	101,60
3+2	4.147	80,20
3+1	66.046	25,70
2+2	59.092	24,70
3	109.050	14,30
1+2	307.219	10,90
2+1	916.458	8,70

JOKER 6/5
2 9 2 0 8 2 3

N°	GAGNANTS	MONTANTS
7 exacts	0	1.000.000,00
6 derniers exacts	0	50.000,00
5 derniers exacts	5	5.000,00
4 derniers exacts	50	500,00
3 derniers exacts	433	50,00
2 derniers exacts	4.660	10,00
Derrière exact	46.625	2,50

KENO 8/5
7 8 10 14 20
23 32 37 38 41
43 48 49 50 55
57 58 71 72 77

PICK3 8/5
5 4 6

Loterie Nationale
VOUS JOUEZ VOUS GAGNEZ

Week-end d'horreur en France

Madison, 5 ans, retrouvée morte chez son kidnappeur, Mathias, 4 ans, violé et tué. Nos voisins sont sous le choc



L'auteur présumé du meurtre est l'ancien compagnon de la maman de Madison.

"J'ai une mauvaise nouvelle, on a retrouvé le corps de Madison sans vie. Je vous demande le calme, de laisser travailler les enquêteurs. On a attrapé un gars... c'est dur, je peux pas vous dire comme c'est dur": la déclaration du maire d'Eyguières a sonné comme un coup de tonnerre dans le village mobilisé depuis trois jours pour retrouver la fillette de cinq ans. Sous le choc, plusieurs adolescentes ont fondu en larmes. Une brève échauf-

fourée a éclaté devant la maison du meurtrier présumé. Criant "peine de mort", certains villageois ont libéré leur colère sur les gendarmes et les journalistes présents.

Hier matin à 10h40, le corps de Madison a été retrouvé dans un sac-poubelle à l'intérieur de la maison de l'ancien compagnon de sa mère. Une autopsie doit être menée aujourd'hui pour déterminer les causes exactes du décès. Le petit corps ne porte pas de trace de blessure par arme blanche ni par arme à feu. Seule, une légère ecchymose a été constatée. On ignore si elle a subi des violences sexuelles. Les premières constatations permettent de penser que la mort est survenue peu de temps après l'enlèvement de l'enfant. Samedi matin, la maman avait constaté la disparition de la fille en pénétrant dans sa chambre. La porte arrière du domicile était entrouverte.

TENTATIVE DE SUICIDE
À l'arrivée des gendarmes, le ravisseur présumé, un ouvrier métallurgiste de 24 ans, a discuté avec eux avant de s'éclipser. Saisi par le désespoir, il s'est porté

un coup de couteau à la gorge. Blessé, il a été transporté par hélicoptère dans un hôpital marseillais. Ses jours ne sont pas en danger. Hier soir, il n'avait pas encore été entendu. Selon la maman de Madison, il avait entretenu une relation houleuse avec elle.

MOBILISATION TROP LENTE
La Voix de l'Enfant, une association de protection de l'enfant, a critiqué la lenteur de la justice,

l'accusant de ne pas avoir déclenché le plan Alerte Enlèvement. Le procureur de la République s'est défendu, expliquant que la thèse du rapt n'était pas avérée. Or il s'agit de l'un des cinq critères pour déclencher ce type d'opération (lire ci-dessous). De son côté, le ministre de la Justice Pascal Clément a précisé que ce type de dispositif suppose des informations sur un éventuel ravisseur, ce qui n'était pas le cas. «

Y.H.

Mathias violé, la France écoeurée

Week-end maudit. Alors que l'espoir pour Madison s'éteignait, la justice a annoncé que Mathias (4 ans), retrouvé mort dimanche, avait été violé. Le garçonnet avait échappé à la vigilance des adultes samedi soir alors qu'il participait à une fête agricole à Moulins-Engilbert (Nièvre). Son kidnappeur a abusé sexuellement de lui avant de le tuer, probablement par noyade. Il l'a ensuite caché, nu, sous un amas de terre meuble dans le lit d'une

rivière à 200 mètres du lieu du rapt. Son empreinte génétique devrait être connue d'ici deux jours. À Strasbourg, un homme d'une vingtaine d'années a tenté d'enlever dimanche une fillette de 12 ans. L'enfant rentrait d'une course lorsqu'un individu lui a posé la main sur la bouche et a tenté de la soulever en la prenant par l'entrejambe. La victime s'est alors débattue et a crié, provoquant la fuite de l'agresseur.

TROP DE TERGIVERSATIONS

Fugue? Hypothèse d'incompétents

Hier matin, au troisième jour de la disparition de Madison, le Plan Enlèvement n'avait toujours pas été déclenché, les autorités judiciaires estimant qu'il n'y avait pas assez d'éléments pour l'appliquer. Par contre, la thèse de la fugue était toujours évoquée.

Pour le professeur Jean-Yves Hayez, pédopsychiatre, retenir l'hypothèse de la fugue lorsqu'un enfant de cinq ans disparaît, "c'est vraiment une hypothèse d'incompétents". "C'est la répétition de l'hypothèse un peu débile avancée lors de la disparition de Julie et Melissa", se rappelle le professeur Hayez. "Pour qu'un enfant de cinq ans fasse une fugue, il faut qu'il s'agisse d'un enfant autiste, ou hyperkinétique, beaucoup plus nerveux que la majorité des enfants et que, au moment d'une grosse

frustration ou d'une grosse colère, il parte en courant de la maison et fasse un kilomètre ou deux... Mais dans ce cas, je ne vois pas pourquoi les parents cacheraient qu'il s'agit d'un enfant très nerveux et qu'il y a eu un problème particulier". Pour Madison, on n'était manifestement pas dans cette hypothèse-là. C'est d'ailleurs le matin que la maman de la fillette a constaté son absence, à un moment où il ne pouvait y avoir eu de dispute. "De toute façon", poursuit le Professeur Hayez, "admettez qu'un enfant extrêmement nerveux parte en claquant la porte, vous ne pouvez jamais oublier qu'il peut tomber dans le canal ou rencontrer un Dutroux sur sa route." "Ce qui peut aussi arriver, mais vers l'âge de 10 ans et c'est

également très très rare, c'est qu'un enfant fasse une grosse dépression et parte avec l'idée de se donner la mort." Finalement, on le sait, Madison avait bien été enlevée, et vraisemblablement par quelqu'un qu'elle connaissait. "Ce qui pose le problème de la crédulité, de la naïveté, de la confiance que des petits en-

fants bien élevés accordent à des proches", explique Jean-Yves Hayez. "Mais il vaut mieux, de toute façon, élever ses enfants dans la confiance que dans la méfiance générale. Malheureusement, le problème, dans un système éducatif, c'est que le risque zéro n'existe pas." «

M.B. VALENTIN

Une "carte de sécurité" pour les enfants

Quelque 250.000 "cartes de sécurité" vont être distribuées dans les écoles primaires. Sur une face, elles reprennent trois questions qu'un enfant doit se poser s'il est abordé par un étranger: "En as-tu envie? As-tu confiance? Sait-on où tu es?" Si l'enfant répond "non" à une se-

le de ces questions, il ne devrait pas accompagner la personne. Sur l'autre face de la carte, l'enfant pourra inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone. Les numéros 101 du service de Police et 103 du service Ecoute-Enfants sont également inscrits sur la carte.